



Mairie de Mende
7 Place du Général de Gaulle
48000 Mende
Tel : 04.99.90.33.00

Ville de Mende Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Plan des servitudes d'utilité publique

Echelle : 1/10000ème

Chargé d'étude:
SFI
urbanisme

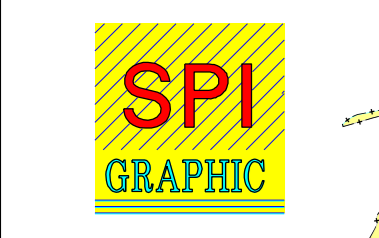
434 rue Pierre Lemaire
30000 Nîmes
Tel : 04.99.44.51.74
Email: askier@nimes.fr

Cartographie des sites
source: CEREMA - 027 48

Plan cadastre, source:
RPF 02/2017
Droits de l'Etat réservés ©

Système de coordonnées utilisé:
RGF93 - Projection Lambert 93

Avec le concours de:



Société de services
Plans Informatisés
Tel : 04.47.12.64.07
Mobile : 06.99.04.59.39
Email: spi.graphic@wanadoo.fr

6.1.2
Ref: me090617suq_010
22 décembre 2017

Approbation du PLU : 28 mars 2012
Révision prescrite par DCM du 25 novembre 2013
Arrêt du projet de révision du PLU : DCM du 29 mars 2017
Approbation de la révision du PLU : DCM du 10 janvier 2018

Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la Ville de Mende est formellement interdite.

LEGENDE

TABLEAU RECAPITULATIF DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SYMBOLES	CODES ALPHANUMERIQUES ET CATEGORIES DE SERVITUDES
	AC1 = Monuments historiques Servitude de protection des monuments historiques classés et inscrits.
	AC2 = Protection des sites Servitude de protection des sites et monuments naturels.
	Site Patrimonial Remarquable (SPR) - se reporter à l'annexe 6.1.4
	AS1 = Conservation des eaux Servitudes attachées à la protection des captages des eaux potables.
	I4 = Electricité Servitudes relatives aux canalisation des lignes électriques.
	PT1 = Télécommunications Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques.
	PT2 = Télécommunications Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles.
	T1 = Voies ferrées Servitudes relatives aux voies ferrées.
	T5 = Relations aériennes Servitude Aéronautique de dépannage Zones où le terrain dépasse les cotes de dépannage réglementaires.
	T8 = Relations aériennes Protection des centres radioélectriques.
	PM1 = Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de la commune de Mende (se reporter à l'annexe 6.1.3)

